



## Procès Verbal A15-02

### *0.0-Ouverture*

*Julien Marchand-Desranleau propose l'ouverture appui : Noémie Lalumière AU*

### *0.1-Praesidium*

*Noémie Lalumière propose Antoine Collin comme secrétaire appui : Antoine Labelle AU*

*Noémie Lalumière propose Raphaël Mathieu comme président appui : Laurie Gougeon AU*

### *0.2-Lecture et adoption de l'ODJ*

*Julien Marchand-Desranleau propose l'ODJ tel quel appui : Raphaëlle Élément AU*

### *0.3-Lecture et adoption du P.V de la dernière réunion*

*Noémie Lalumière propose le P.V tel quel appuie : Julien Marchand-Desranleau AU*

### *0.4-Actualité*

*Discussions sur les élections prochaines et sur plusieurs faits divers*

## **1. Huis-clos**

Noémie Lalumière propose un Huis-clos, appuyé par Ibrahim Cakici

Ibrahim Cakici propose un amendement sur le Huis-clos que la personne en question ne soit pas là pour tout les points sauf le point 6.0 appui : Damien AU

Sous-amendement Raphaël Mathieu propose un Huit-clos jusqu'au point 6 appui : Antoine Labelle AU

Julien propose un vote secret appui : Noémie Lalumière Au

Laurie se propose comme DG élection appui : Julien Au

Résultat du vote: Égalité

Mise en Dépôt du point

## **2. Postes**

Raphaëlle propose de nommer un coordonnateur, un porte-parole, secrétaire, trésorier, 2 mobilisations appui : Noémie Lalumière AU

Laurie propose une parenté homme/femme appuie : Julien (Point battu)

Élection :

**Coordonnateur :**

Noémie Lalumière AU

**Porte-parole :**

Antoine Collin A.M

**Secrétaire :**

Antoine Labelle AU

**Trésorier :**

Damien AU

**Mobilisation :**

Ibrahim Cakici : Victoire

Julien Marchand-Desranleau : Victoire

Laurie Gougeon : défaite

**Socioculturel :**

Raphaël Mathieu AU

**3. Finances**

Explication et Modèlement du nouveau budget.

**4. Local**

Ibrahim propose une réorganisation du Local, appui : Damien  
Propositions et discussions

Proposition privilégiée de Antoine Labelle de devancer le point de Mise à jour de la liste des clefs juste après le point local, appuyé par Antoine Collin, AU

**5. Mise à jour de la liste des clefs**

Antoine Labelle propose que l'on utilise la liste de présence de la présente réunion comme liste des clefs, appuyé par Noémie Lalumière

Noémie Lalumière amende que l'on laisse une liste additionnelle dans le local pour quelques jours au cas ou quelqu'un voudrait s'ajouter

AU

**6. Levée** adoptée par consensus commun car l'entièreté des personnes présentes se sont levées et ont quittées

